

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [11]

Artikel: Tour d'horizon

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

uns et les autres, des aménagements différents, c'est-à-dire nouveaux, de la vie pourraient apporter de sensibles progrès quant à l'épanouissement de chacun et chacune. Parmi ces aménagements ou améliorations, citons le droit au travail pour tous et pour toutes, une réduction du temps de travail et la mise en place d'infrastructures sociales comme les crèches et les cantines. L'amélioration de la formation professionnelle des femmes est également réclamée. Ces considérations ont amené la conférence féminine nationale de la VPOD à refuser la nouvelle loi qui sera proposée au corps électoral le 4 décembre prochain. La conférence demande aux femmes de ne pas l'accepter car « elle légalise la sous-qualification des femmes ».

Protection de la maternité et fonction publique

L'initiative populaire pour la protection de la maternité a retenu l'attention des participantes qui lui accordent un soutien sans restriction. Plus, elles souhaitent que l'ensemble de la fédération s'engage activement dans cette campagne.

Dans la fonction publique on tend à restreindre les places de travail. On constate une dégradation sensible des conditions de travail. Le plein emploi est ainsi menacé, la diminution hebdomadaire des heures de travail et l'augmentation du temps de vacances en sont le corollaire. D'autre part, la qualité et la quantité des prestations dues à la population ne sont plus garanties, notamment dans les hôpitaux, les écoles et dans d'autres services d'utilité publique. La conférence conclut qu'il faut relever le plafonnement du personnel dans la fonction publique.

Délai de l'initiative pour l'égalité des droits

Le Conseil fédéral a demandé une prolongation de délai pour l'examen de l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. De l'avavis des femmes réunies à Bienne, les inégalités sont suffisamment évidentes (et elles ont assez duré !) pour que la volonté de les faire disparaître soit enfin inscrite dans la Constitution fédérale. Elles pensent qu'il appartient maintenant au peuple suisse de se prononcer et ce, dans les plus brefs délais.

Les participantes à la conférence nationale sont bien décidées à mettre tout en œuvre pour faire aboutir leurs revendications. Il faut constater qu'elles ont su cerner les problèmes de l'heure avec lucidité et détermination.

A.-M. Steullet

LONDRES
"FAMILLES SPECIAL NOMBREUSES"
Vertes campagnes, landes sauvages, châteaux moyenâgeux sur les "lochs" romantiques, monuments et ponts de Londres ou villages elisabéthains...
La Grande-Bretagne a mille visages.
London Air Tours
Pour votre première étape, arrêtez-vous à Londres.
Prix forfaitaire comprenant:
• vol Genève/Londres et retour, transferts et
• 3 nuits en chambre triple avec petit déjeuner,
douche. Hôtel VICTORIA GARDENS
dès Fr. 284.—
Alors pour vos prochaines vacances en famille
LONDRES et la GRANDE-BRETAGNE avec
London Air Tours
c'est comme ça!
64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève
Tel. (022) 31 65 25 - 31 61 80

Tour d'Horizon

Communautés européennes

Elles ont créé à Berlin un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle. Celui-ci vient de diffuser le rapport d'un intéressant séminaire sur l'égalité des chances et la formation professionnelle. On sait que le Traité de Rome pose le principe de l'égalité. Mais dans les pays du Marché commun comme ailleurs, on constate que l'égalité est loin d'être entrée dans les faits, malgré le Traité de Rome, malgré les conventions et recommandations du BIT, de l'UNESCO, etc. Des conclusions du séminaire de septembre 1977 à Berlin, retenons ces quelques points qu'il est toujours utile de rappeler:

— parmi les causes de l'inégalité, il y a l'insuffisance de la formation professionnelle et le manque de confiance en elles-mêmes qui en découle pour les femmes;

— les cours de perfectionnement et de recyclage sont importants, mais ils doivent être précédés d'une phase préparatoire d'autoformation et d'échanges personnels qui aident les femmes à prendre conscience de leurs motivations;

— l'orientation professionnelle doit être mieux adaptée aux besoins des femmes; il faut une meilleure formation des orienteuses et une meilleure information sur les carrières dites féminines et leurs perspectives d'avenir, et sur les nouvelles carrières qui sont ouvertes aux femmes;

— il faut arriver à mieux valoriser, en cas de reprise d'un travail professionnel, l'expérience acquise par les femmes pendant la période des activités familiales;

— une action massive auprès de l'opinion publique est nécessaire;

— des recherches prospectives doivent être entreprises, en raison des changements qu'entraînent la rationalisation, le progrès technique, la restructuration dans l'agriculture et l'industrie, etc.;

— les femmes doivent prendre ces problèmes en mains elles-mêmes.

Conseil international des Femmes

La prochaine assemblée triennale aura lieu du 8 au 18 août 1979 à Nairobi. Les membres de l'ASF peuvent y participer comme « observatrices ». Parmi les personnes inscrites, le comité de l'ASF choisit la délégation officielle (10 membres), les représentantes dans les commissions du CIF jouissant de la priorité. L'assemblée sera précédée d'un séminaire, les 6 et 7 août, consacré à l'Année Internationale de l'enfant. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la section des relations internationales de l'ASF, 60 Winterthurerstr., 8006 Zurich.

Journée Mondiale de prière, 2 mars 1979

La liturgie a été préparée par des femmes africaines. Pour la faire mieux comprendre, *Schritte ins Offene*, l'excellente revue publiée par la Fédération des femmes protestantes et la Ligue des femmes catholiques, a consacré son numéro de septembre / octobre aux femmes africaines: textes, poèmes, récits, d'une part; d'autre part, des comptes-rendus du travail fait en Afrique depuis plus de vingt ans par les deux organisations féminines suisses, grâce en partie à l'offrande de la Journée mondiale de prière. De très belles illustrations tirées d'objets artisanaux et de vieux symboles Ashanti (Ghana).

Suisse

Argovie: on se souvient (voir FS de septembre) que le canton d'Argovie, dans sa réponse à la consultation fédérale, a rejeté l'initiative sur l'égalité des droits « parce qu'elle ne tient pas compte des faits donnés par la nature et ne correspond pas à notre conception de la répartition des rôles entre hommes et femmes ». Un article de la **Schw. Frauenblatt** d'octobre, rendant compte de la réponse de l'Association pour les droits de la femme à la même consultation, rappelle que la loi du 20.11.1940 régit encore l'organisation scolaire du canton d'Argovie. Elle contient notamment les dispositions suivantes:

— l'enseignement ménager et des travaux manuels pour les filles doit préparer celles-ci aux activités de leur future existence (Lebenstätigkeit) comme ménagères,

— dans les écoles professionnelles, le but de l'enseignement pour les garçons est le développement moral et professionnel et la formation civique, et pour les filles la préparation à leurs devoirs de ménagères, de mères et de citoyennes, l'accent étant mis sur l'enseignement pratique.

Grisons: une députée a demandé par une motion de caractère impératif qu'on oblige les communes à accorder le droit de vote à leurs citoyennes. Le Conseil d'Etat préfère la voie de la persuasion; il ne sert à rien, en effet, de bousculer les citoyens mâles de ces communes, qui avancent pour prétextes, tour à tour, la « propension de ces dames à bavarder et à se comporter de manière trop impulsive en matière politique, l'exiguité du local où siège l'assemblée communale ou encore la crainte que les femmes, après la séance, ne viennent boire un coup au bistrot, ce qui ne se fait pas. »

Protection de la maternité: le Conseiller fédéral Hürlimann a accepté sous forme de postulat la demande de mieux protéger la femme enceinte contre la résiliation de son contrat de travail. 4 députées de 4 partis différents (Josy Meier, Pdc, Cornelia Fueg, R, Hedy Lang, S, Monique Bauer, Lib.) ont tour à tour dit non, l'affaire est trop sérieuse pour être traitée à la légère. Impressionné par cette manifestation de solidarité féminine, le Conseil national a opté par 70 voix contre 36 pour une motion, donc un ordre, enjoignant au gouvernement de préparer un texte qui dispense dorénavant les femmes de devoir cacher leur grossesse de peur d'être licenciées. Il devra également présenter des mesures sur la protection de la grossesse et l'institution d'une assurance maternité. La motion acceptée par le National sur ce dernier point prévoit la compensation de salaire pendant 14 semaines, alors que J. Meier avait demandé 16 semaines.

Club alpin: par 123 voix contre 16 et 10 abstentions, l'assemblée des délégués a décidé que les femmes pourraient être admises dans les sections qui souhaiteraient les accepter. La présidente du Club suisse des femmes alpinistes s'est félicitée de cette décision.

Genève: l'American Club fête ses 20 ans. Il compte 1200 membres de 40 nationalités. Il offre de nombreux services et programmes de loisirs à ses membres. Il assure le lien entre la colonie internationale et Genève. Par des dons et par la participation de ses membres, notamment par son service social bénévole, il soutient des œuvres genevoises. Avec ses félicitations, FS lui dit sa reconnaissance.

Tableau d'honneur (s)

Kitty Ponse, jusqu'en 1967 professeur d'endocrinologie à l'Université de Genève, a reçu la médaille Benoît de médecine.

Sylvia Caduff, notre compatriote grisonne, a été appelée à remplacer Herbert von Karajan, malade. C'est la première fois qu'une femme dirige la Philharmonie de Berlin.

Brida Beccarelli, d'Altstätten, a obtenu une médaille d'argent au pistolet gros calibre aux championnats mondiaux de tir à Séoul.

Mme Ramos Shahani, des Philippines, a été élue présidente de la 3me commission (questions sociales, humanitaires et culturelles) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Mère Theresa a reçu le prix de la Fondation Balzan pour son œuvre humanitaire à Calcutta.

Chine

Après un intervalle de 21 ans s'est réuni à Pékin un congrès national des femmes chinoises, le 4me depuis la fondation de la République populaire. Son but: chercher comment faire participer les femmes à la longue marche de la technologie. A la tête du congrès, les épouses de la plupart des hauts dignitaires de la République, entre autres les veuves de TchouEn-Lai et du maréchal Tchou-Te. Le thème principal : la « logistique » sous le signe du nouvel ordre économique, logistique signifiant dans la terminologie chinoise tout ce qui concerne les femmes, en dehors de la production, de l'éducation des enfants à la lessive et à la cuisine. La Chinoise pouvant maintenant être pilote ou soldat ou travailler dans les entreprises pétrolières, le travail ménager doit être collectivisé et socialisé. Il n'a pas été question d'égalité au congrès,

puisque le principe est inscrit dans la Constitution et dans les lois, ni du système de la dot qui, s'il se rencontre encore, est officiellement considéré comme une relique des temps passés.

Angleterre

Leonora Cohen vient de mourir à Leeds. Suffragette de la période historique, elle fut l'un des gardes du corps d'Emmeline Pank-Hurst et comme elle plusieurs fois emprisonnée, et même dans l'un des cachots de la Tour de Londres.

Etats-Unis

Un nouveau dollar d'argent sera mis en circulation en 1979. Il sera frappé du portrait de Susan Anthony (1820 - 1906), la grande pionnière du suffrage féminin avec Elizabeth Cady Stanton. Ensemble, elles publient pendant deux ans un journal, « La Révolution », dont la devise était: « La véritable démocratie: aux hommes, leurs droits et rien de plus; aux femmes, leurs droits et rien de moins. »



Amendement constitutionnel sur l'égalité des droits (ERA): la lutte continue, marquée par d'impressionnantes rassemblements populaires ici ou là. Les femmes et les filles des sénateurs ont obtenu une victoire: le Sénat a repoussé par 54 voix contre 44 une motion demandant que, si le délai pour les ratifications des Etats était prolongé, les Etats ayant déjà ratifié puissent l'utiliser pour revenir en arrière.

Les résultats des élections primaires font penser qu'on s'achemine cet automne vers un Sénat où ne siégera plus aucune femme.

La revue **Business Week** a récemment procédé à une enquête auprès de 43 des plus importantes entreprises industrielles, représentant 13 branches différentes, sur la présence, ou l'absence, de femmes dans les niveaux supérieurs de leur personnel. 1/4 des firmes interrogées n'ont pas répondu. Dans 7 entreprises seulement, on trouve des femmes au plus haut niveau de la direction générale. Ailleurs, on trouve une femme responsable d'un secteur particulier, comme la publicité ou la recherche. On constate cependant une amélioration ces dernières années: la proportion des femmes dans les classes supérieures de traitements tend à augmenter, c'est probablement dû, au moins en partie, au fait que l'administration ne passe plus de commandes aux firmes qui ne respectent pas la loi sur l'égalité des chances.

**grand
passage**

le premier des grands magasins genevois